



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny - Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	21/01/2009 à 20h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2009-001
Etat du document	Validé

Présents	Nicolas Rébérot Benjamin Dubois Bruno Lencel Stéphanie Rébaudo Silvie Szczuka Patricia Lucot Eric Debosque	Dominique van Zuilen Bertrand Pointier André Destrez Marc Guérin Antoine Ferté Francis Hutin
Excusés	Eric Wintrebert, Sylvie Prédot	
Secrétaire de séance	Stéphanie REBAUDO	
Début de la séance	20h00	
Fin de la séance	22h35	

Ordre du jour

Eric Wintrebert donne pouvoir à Marc Guérin
Sylvie Prédot donne pouvoir à Nicolas Rébérot

Informations – Communications du Maire

Approbation compte rendu de séance du 16 décembre 2008 (signature du registre des délibérations).

M. Nicolas REBEROT, propose d'approuver l'ordre du jour avec l'ajout de 4 délibérations et le retrait d'une autre délibération par rapport aux convocations : 1/Retrait de l'ordre du jour du vote du Compte administratif (le compte de gestion définitif n'étant pas parvenu) 2/Ajout de 4 délibérations : délégation au Maire, engagement de paiement de factures, taxe de raccordement pour les branchements spécifiques, demande de subventions au Conseil Général dans le cadre du CDDL,

- 1 - Budget annexe Assainissement**
 - 11 – Compte administratif 2008**
 - 12 – Budget primitif 2009-délibération**
 - 13 - Divers**

- 2 - Questions diverses**

1 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

11 - Compte administratif 2008

Eric Debosque présente le projet de compte administratif 2008 qui ne peut être voté sans le compte de gestion définitif.

Concordance avec le compte de gestion provisoire.

12 - Budget Primitif 2009

délibération 2009-001

Eric Debosque présente le Budget Primitif 2009

Après avoir présenté les orientations budgétaires, le **Conseil Municipal à l'unanimité VOTE** le Budget Primitif assainissement 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

BP 2009	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	3 198 282 euros	316 767 euros
Recettes	3 198 282 euros	316 767 euros

Eric DEBOSQUE présente la proposition du Gouvernement dans le cadre du plan de relance pour les collectivités territoriales (FCTVA) pour récupérer une partie de la TVA pour l'année 2008 (en plus de celle de 2007).

Engagement de paiement des factures d'investissements et inscription au BP Assainissement délibération 2009-005 :

43 901.87 € SAS Jean Voisin - n° 5
518 135.05 € Desgrippes – situation n° 6
5 286.32 € Saunier – acompte n° 14
10 893.75 € SAS Jean Voisin - n° 6
411 079.79 € Desgrippes – situation n° 7

Nicolas Rébérot et **Eric Debosque** ont rendez-vous lundi 26 janvier avec le sous-préfet afin de faire bénéficier la commune de ce dispositif.

13 – Divers

sans objet

2 – QUESTIONS DIVERSES

21 - Convention de passage en domaine public aux particuliers pour les travaux d'assainissement

délibération 2009-002

Le Conseil Municipal autorise le maire à mettre en place et à signer les conventions autorisant un particulier à faire passer une partie de son raccordement au réseau d'assainissement en domaine public.

22 - Convention de coupe de bois sur pied par les particuliers.

délibération 2009-003

Des particuliers sont autorisés à nettoyer les peupleraies, ils bénéficient du bois, pas de contrepartie financière.

23 - Délégations au maire

délibération 2009-004

↳ Signature des emprunts (contrats)

↳ Signature pour lancer les procédures adaptées des marchés, contrats d'assurance, pour les régies (brocante, fête patronale...), les concessions de cimetière, accepter dons et legs, les lignes de trésorerie, exercice du droit de préemption.

↳ Engagement de paiement des factures investissement du budget assainissement

24 - Raccordements spécifiques délibération 2009-006

↳ Pose d'une 2^e boîte de branchement, prix : 1200€ (prix du marché éventuellement réactualisé).

↳ Plusieurs boîtes pour une habitation (3 ou 4 logements), facturer les boîtes supplémentaires.
Au dessus de 3 logements pas de taxe dégressive.

↳ Les maisons neuves ayant un système d'assainissement individuel :taxe de raccordement de 600 € pour ceux qui se raccordent dans les 2 ans suivants la mise en service du réseau d'assainissement

25 – Retour CDDL

Le contrat est triennal : de 2009 à 2011 avec le Conseil Général et la Communauté de Communes.

Le budget de Communauté de Communes est d'environ 800.000€ pour 3 ans.

Nous pourrions bénéficier des subventions suivantes :

- Annuité du prêt pour l'assainissement collectif :
36 000€ X 3 pour l'assainissement, pendant 25 ans, sera renouvelé tous les 3 ans.

- Étude d'aménagement de l'avenue de la Gare avec Montigny Lengrain :
3 800 €HT, soit 30% de subvention ???????

↳ **Le lavoir de la Montagne :**
30% de subvention du montant HT

↳ **Parcours santé :**
40% de subvention.

↳ **Aménagement du logement social :**
3 800€.

↳ **Implantation de bornes à incendie :**
A hauteur de 50%.

↳ **Raccordement de la rue de Villers vers la Montagne au réseau assainissement :**
20%

26 – Ouverture du pli de la procédure adaptée

Concerne les travaux des 3 lavoirs. L'offre date du 13/01/2009.

A renégocier avec les architectes Leclerc et Moine pour une offre dissociable par lot (par lavoir) et à savoir, le lavoir de La Montagne en premier.

27 - divers

271 - Point assainissement

Pose du local technique demain à la STEP

Essais électriques des pompes

1 journée formation

Il manque encore une trentaine de lettres d'engagement pour atteindre les 80% pour obtenir une subvention de l'Agence de l'Eau.

272- Problème EP grand Rue: vu avec Lesens.

273- Ouverture d'une classe supplémentaire : envisageable en septembre.

274- Sécurité routière

Réception du devis AREA pour une étude du projet, environ 5 800 €

275- Extension du réseau USEDA

Devis à revoir.

276-CCID

La commission Communale d'Impôts Directs se réunira prochainement. Elle aura à charge la valeur locative des biens immobiliers ainsi que l'inventaire des biens vacants.

277- Problèmes limites domaine public non respectées

Il est étudié la mise en place d'une procédure afin de faire respecter les limites avec le domaine communal

278- Proposition de blason pour la commune

Bertrand Pointier présente une proposition de blason pour la commune de Ressons le Long. Eric Debosque fait part qu'il ne perçoit pas la représentation de la commune au travers des symboles. Francis Hutin fait part de son désaccord sur la présence du dragon.

Fin de la séance à 22h35.